

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Contrat d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT)

- **Événement : Soirée « Manger les images »**
- **Date : Samedi 31 octobre 2026**
- **Lieu : Forum Mucem**

Présentation du Mucem

Le Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), premier musée national implanté en région, a pour mission de conserver et valoriser des biens culturels représentatifs des civilisations euro-méditerranéennes, dans une approche historique, anthropologique et sociologique.

Situé à Marseille, à proximité du Vieux-Port, il associe une architecture contemporaine (bâtiment J4, conçu par Rudy Ricciotti et Roland Carta) à un patrimoine historique réhabilité (Fort Saint-Jean). Le site accueille plus de 1,3 million de visiteurs par an.

Objet de la consultation

Le Mucem souhaite faire appel à un.e prestataire pour assurer une offre de boissons et de petite restauration lors de la soirée dédiée à l'ouverture de l'exposition « Manger les images », prévue le samedi 31 octobre 2026 au Mucem. L'occupation des espaces concernés fera l'objet d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT).

Présentation de l'événement

Une soirée spéciale autour de l'exposition « Manger les images ».

Explorez la nouvelle exposition du Mucem à l'occasion de cette soirée placée sous le signe des yeux et des papilles. Entre amusement, découvertes culinaires et artistiques, « Manger des images » prendra alors tout son sens en cette soirée d'Halloween pour célébrer cette tradition au cœur même du musée et visiter l'exposition !

- **Lieux** : Forum du Mucem
- **Horaires** : De 19h-23h30
- **Entrée** : gratuite
- **Nombre de personnes attendues (estimation)** : 400 personnes.

- **Déroulé de l'événement** :

De 19h à 23h : Musique By Dizonord et sa collection de vinyles à manger.

De 19h à 22h30 : les Barbes à papa de Ouidino13

De 19h30 à 22h : Des ateliers culinaires où cœurs en sucre et bonhommes en pain d'épice seront à décorer avec Studio Mille feuilles et l'association « En Chantier ».

De 19h30 à 21h30 : Masterclass suivi de dégustation avec :

- Sophie Lovergne - pâtisserie Encore un morceau- faire son BN
- Hélène Bellenger – artiste plasticienne
- Laura Albrier – studio mille feuilles – tableau comestible, l'expérience multisensorielle.
- Souhila Aïssat - pâtisserie Madame - l'art du trompe l'œil
- Emma Tholot – Plasticienne – Carnet Méditerranée 1et 2- collage d'une recette en direct.

Bar et mobilier :

- Hall : Prévoir stands dédiés à la vente de boissons et de restauration

Public cible :

- Tout public

Prestations attendues :

Boissons et petite restauration

- Une offre qualitative et adaptée à la thématique de l'événement.
- Boissons : softs / vins (privilégier des boissons peu sucrées)
- Tarification : offre accessible, adapté à un petit budget

Exploitation

- Puissance électrique : A préciser dans le dossier de candidature.
- Respect des normes de sécurité et de propreté
- Utilisation exclusive de gobelets réutilisables et vaisselle écoresponsable
- Le réassort devra être réalisé en dehors des horaires d'ouverture du public.

Contraintes techniques & réglementaires

- Montage/démontage en lien avec le régisseur du Mucem
- Plan de prévention établi en amont le cas échéant.
- Respect strict des normes de sécurité (EPI obligatoires : gants, chaussures de sécurité, etc.)
- Remise en état des espaces utilisés et récupération de tous les déchets
- Respect de toute réglementation liée à l'activité de restauration et vente de boissons

Communication

- L'exploitant s'engage à relayer l'événement sur ses réseaux sociaux
- Une communication visuelle claire et esthétique de l'offre (menus, tarifs) est requise et soumise à validation du Mucem

Critère de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence de la proposition au regard des objectifs de l'événement.
- Expérience et compétences du prestataire.
- Tarifs proposés
- Respect des contraintes logistiques et sécuritaires.

Modalités de contractualisation

- **Convention AOT**
- L'exploitant doit avoir un statut juridique valide (y compris pour les collectifs ou associations)
- **Documents juridiques requis** : SIRET/SIREN, code APE, autorisation de débit de boisson, licence, assurance RC, RIB
- **Redevance d'occupation** : La redevance est fixe et s'élève à 50€ HT, auquel s'ajoute une TVA à 20% conformément à la réglementation en vigueur.

Consultation & livrables attendus

Merci de confirmer votre intérêt par mail à :

joana.saada@mucem.org copie floriane.doury@mucem.org

Date limite de réponse : Jeudi 23 octobre 2026 avant 12h00

Votre dossier devra inclure :

1. Présentation rapide de votre structure
2. Détail de l'offre boissons et ou de restauration (produits, tarifs etc)
3. Propositions de mobilier et décoration
4. Liste du matériel utilisé
5. Besoins techniques (électricité, eau, etc.)
6. Moyens humains affectés
7. Informations juridiques (voir Annexe 1)

Annexe 1 : Documents à transmettre

I- Renseignements pour l'AOT

- Statut juridique :
- Adresse du siège :
- N° TVA intracommunautaire :
- N° SIRET :
- Code APE :
- Nom & fonction du représentant habilité :
- Coordonnées du représentant (email, téléphone) :
- Taille de votre structure (effectif) :

II- Pièces justificatives

- Avis de Siren
- RIB
- Autorisation de débit de boissons ou licence
- Assurance responsabilité civile professionnelle